

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIER DE LA SÉCURITÉ

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT

Ce guide d'accompagnement répond à des besoins identifiés ; il a pour objet de faciliter la mise en œuvre du référentiel du Bac Pro Métiers de la sécurité.

Ce document, au fil du temps, évoluera, enrichi par vos expériences, mais aussi en fonction du contexte réglementaire des professions de la sécurité et de l'évolution des formations complémentaires du type SSIAP.

SOMMAIRE

Les atouts du baccalauréat professionnel Métiers de la Sécurité	Page 2
Les passerelles	Page 2
L'organisation des enseignements professionnels	Page 2
L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel	Page 6
L'implication de l'enseignement général lié à la spécialité	Page 6
Le croisement disciplinaire avec l'enseignement de Prévention Santé Environnement	Page 7
L'enseignement d'économie-droit	Page 7
Les épreuves d'examen	
Sous-épreuve E31 Activités en milieu professionnel	
Sous-épreuve E31 : Contrôle en cours de formation	Page 8
Sous-épreuve E31 : Contrôle ponctuel	Page 20
Sous-épreuve E32 Activités professionnelles dans la dominante	
Sous-épreuve E32 : Contrôle en cours de formation	Page 25
Sous-épreuve E32 : Contrôle ponctuel	Page 33
Les équipements	Page 42

Documents complémentaires joints à ce guide d'accompagnement

Annexe 1 : Livret de suivi de la formation

Annexe 2 : Grille horaire nationale : spécialités comportant un enseignement de LV2

Les atouts du baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité

Ce diplôme est ouvert sur la diversité des métiers de la sécurité : publique, civile et privée.

Toute personne qui s'engage dans cette filière doit, avant d'entrer en formation, avoir été informée des exigences imposées par le secteur professionnel pour accéder à un emploi, en particulier en termes de capacités physiques et de moralité.

L'apprenant reçoit la totalité des contenus de formation. Il devra choisir à l'issue de la classe de première une dominante qui déterminera les lieux de périodes de formation en milieu professionnel de l'année terminale.

Les deux dominantes sont :

- «la sécurité publique et sûreté»,
- «la sécurité incendie» ; pour cette dominante l'engagement SPV sera demandé à l'entrée de la classe de terminale si l'apprenant souhaite effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel au sein d'un service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

La signature de conventions de partenariat entre l'établissement de formation et les partenaires professionnels locaux, publics ou privés, est de nature à faciliter la mise en œuvre de cette formation.

Les passerelles

Comme pour tous les baccalauréats professionnels, les parcours peuvent être ouverts à tous les élèves pour une intégration en classe de première selon les textes en vigueur. L'équipe pédagogique devra prévoir un positionnement et l'intégration du jeune dans le cursus.

L'organisation des enseignements professionnels

Les équipes pédagogiques assurent au maximum l'ensemble des enseignements professionnels.

En conséquence, l'organisation pédagogique des enseignements s'articule autour d'une stratégie pédagogique construite pour les trois années du parcours et matérialisée régulièrement dans le livret de suivi de la formation (annexe 1).

Elle est, pour chaque année, confiée de préférence à un binôme d'enseignants.

La mise en œuvre des séquences pédagogiques repose essentiellement sur des situations professionnelles construites par ce binôme d'enseignants. Ces situations s'appuient sur les quatre fonctions du référentiel de manière transversale sur le cycle de formation.

Les séquences pédagogiques doivent permettre aux élèves d'être véritablement acteurs de leurs apprentissages et leur donner l'occasion de pratiquer les gestes exigés dans les métiers de la sécurité. Elles font l'objet d'un support écrit suffisamment explicite en lien avec la réalité et reprenant plusieurs compétences du référentiel.

Le référentiel met l'accent également sur des compétences de communication, orales et écrites, notamment à travers les procédures spécifiques relevant du secteur d'activités.

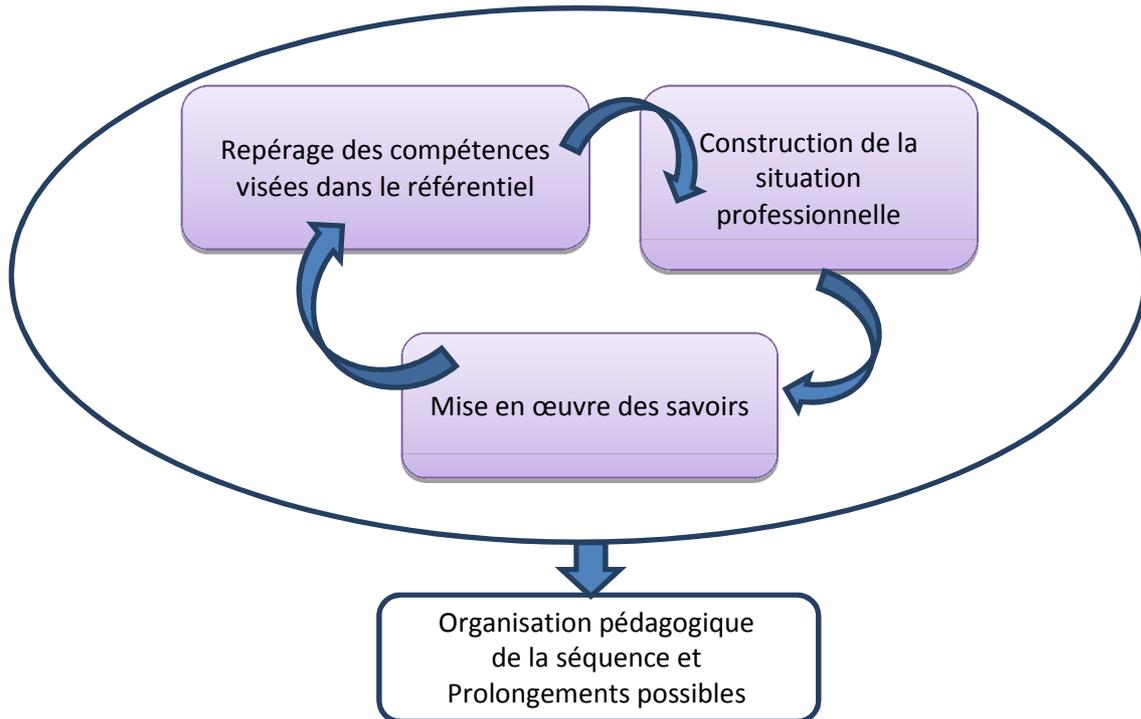
La formation dispensée aux élèves doit prendre en compte cette réalité.

La lecture attentive des connaissances doit conduire les équipes pédagogiques à regrouper autour de thèmes communs leurs activités professionnelles.

Certaines connaissances sont communes à plusieurs fonctions, comme par exemple :

Exemples	Repères dans le référentiel de certification
<p>La lecture d'un plan</p>	<p style="text-align: right;"><i>Fonction 1</i></p> <p>Les plans et les cartes Les symboles, les légendes, les échelles La planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte L'orientation La lecture opérationnelle L'estimation de distance L'itinéraire, le cheminement</p> <p style="text-align: right;"><i>Fonction 2</i></p> <p>Les plans d'intervention La lecture d'un plan ou d'une carte : les symboles, les légendes, les échelles Le plan du site et des installations techniques La planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte L'orientation L'estimation de distance L'itinéraire, le cheminement</p>
<p>L'accueil et le contrôle d'accès</p>	<p style="text-align: right;"><i>Fonction 1</i></p> <p>L'accueil et le contrôle d'accès Les objectifs et les domaines d'application L'organisation et les missions d'accueil et du contrôle d'accès</p> <p style="text-align: right;"><i>Fonction 3</i></p> <p>Les procédures de prévention et de dissuasion des actes de malveillance La surveillance Les objectifs et techniques de rondes de surveillance L'accueil et le contrôle d'accès</p>
<p>La gestion des conflits</p>	<p style="text-align: right;"><i>Fonction 1</i></p> <p>La communication professionnelle : la gestion des conflits, la médiation Les grands principes : - le traitement des objections, des réclamations, des critiques, des suggestions - la gestion psychologique des interventions - l'intervention en situation agressive - le comportement à adopter - la situation d'agression - les cas de violences collectives Les notions de blocage, d'inhibition, de stress, d'agressivité, de conflits (origine, signes de reconnaissances) La maîtrise des comportements</p> <p style="text-align: right;"><i>Fonction 2</i></p> <p>Le potentiel psychologique La gestion du stress</p> <p style="text-align: right;"><i>Fonction 4</i></p> <p>La gestion des conflits Les grands principes : Idem</p>
<p>L'exploitation des traces et des indices</p>	<p style="text-align: right;"><i>Fonction 2</i></p> <p>Les phases de post extinction Le déblai La préservation des traces et indices La surveillance</p> <p style="text-align: right;"><i>Fonction 4</i></p> <p>L'exploitation des traces et indices Les différents fichiers de sécurité intérieure permettant l'identification d'une mise en cause à partir de traces relevées (fichier automatisé des empreintes digitales, fichier national des empreintes génétiques)</p>

Conception d'une situation professionnelle



La mise en œuvre d'exemple concret

1. Repérage des compétences visées dans le référentiel

Fonction 1 La sécurité dans les espaces publics et privés	A1.3C1 Mettre en œuvre les techniques individuelles ou collectives d'évacuation A1.3C3 Prévenir les services ou personnes compétents et habilités
Fonction 2 La sécurité incendie	A2.1C2 Vérifier l'application des consignes de sécurité A2.2C1 Interpréter l'alarme A2.2C2 Effectuer ou faire effectuer la levée de doute
Fonction 3 Le secours à personne	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes A3.1C5 Renseigner les secours organisés
Fonction 4 La prévention La protection des personnes, des biens et de l'environnement	A4.1C6 Rendre compte A4.3C1 Alerter les services compétents



Les connaissances	
A1.3C1 Mettre en œuvre les techniques individuelles ou collectives d'évacuation	Les différents plans de secours L'organisation d'un poste central de sécurité
A1.3C3 Prévenir les services ou personnes compétents et habilités	Les institutions publiques chargées de la sécurité Les associations reconnues d'utilité publique dans le domaine de la sécurité Le champ des activités professionnelles de la sécurité privée
A2.2C1 Interpréter l'alarme	Les plans d'intervention et le plan du site et des installations techniques : la lecture d'un plan : les symboles, les légendes, les échelles, la planimétrie, la topographie, les coordonnées d'un point sur une carte, l'orientation, l'estimation de la distance, l'itinéraire, le cheminement Les règles de sécurité à respecter et à faire respecter : les consignes générales et spécifiques du site Le repérage : la connaissance des lieux Les moyens humains et techniques : la réception des appels d'alarme interne au site
A2.2C2 Effectuer ou faire effectuer la levée de doute	La levée de doute : l'interprétation du système de sécurité incendie
A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes	Les missions de secours et d'assistance aux victimes : les référentiels en vigueur, les référentiels de certification PSE1 et PSE2, les notions générales sur le système nerveux, ventilatoire, circulatoire et locomoteur et l'interaction des fonctions vitales

A3.1C5 Renseigner les secours organisés	Le maintien du potentiel psychologique et physique : la gestion du stress, l'aptitude à assurer une mission, le maintien de la condition physique
A4.1C6 Rendre compte	Les principes généraux de la communication orale et écrite : les niveaux de langage, la prise de parole, les règles de formalisme administratif, la hiérarchie, le devoir de réserve, l'utilisation des moyens de communication
A4.3C1 Alerter les services compétents	Le fonctionnement d'un poste central de sécurité : les différents matériels à l'intérieur d'un PCS, le report des alarmes L'utilisation des moyens de communication

2. Construction de la situation professionnelle

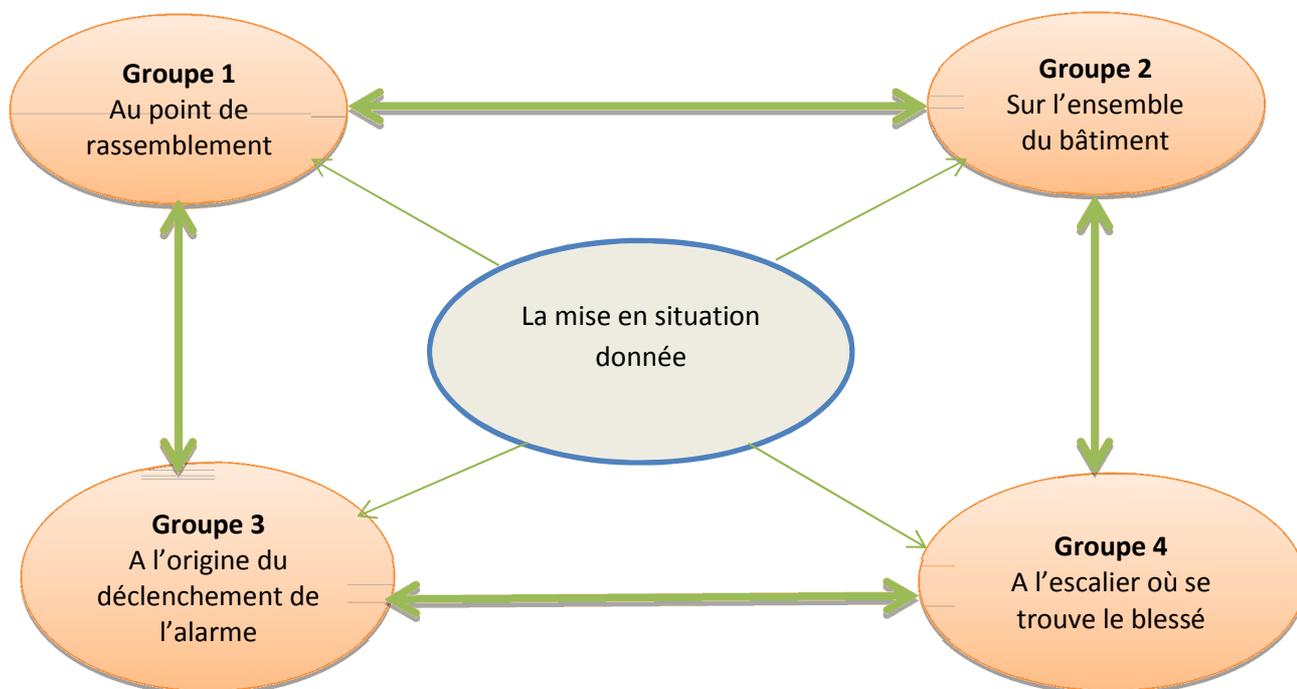
L'alarme retentit dans l'établissement scolaire. Les élèves et les enseignants rejoignent les points de rassemblement. Lors de l'évacuation, une bousculade survient et un élève se blesse dans un escalier ; trois élèves sont portés manquants.

Lieux d'activité	Le point de rassemblement	L'ensemble du bâtiment concerné	L'origine du déclenchement de l'alarme	L'escalier où se trouve le blessé
Rôle des élèves	Encadrer l'évacuation Vérifier les effectifs Rassurer les personnes Rendre compte	Vérifier l'absence de public dans les locaux Communiquer par radio Vérifier les matériels (les portes coupe-feu) Rendre compte	Effectuer la levée de doute Intervenir si besoin Communiquer par radio Rendre compte	Porter secours au blessé Alerter les secours Rendre compte

(Repérer les savoirs associés aux compétences ciblées)

3. Organisation pédagogique

Répartition des activités entre les 12 élèves, pendant 4 séances de façon à ce que chaque groupe puisse passer successivement sur chacun des lieux



4. Prolongements possibles

- Analyse des comportements pendant l'évacuation
- Analyse des procédures de sécurité
- Compte rendu oral et écrit au chef d'établissement
- Mesures de prévention : informations dans les classes

Livret de suivi de la formation

Pour s'assurer que l'apprenant a l'occasion de développer toutes les compétences requises par le référentiel, l'équipe pédagogique utilise le livret de suivi de la formation qui regroupe les compétences travaillées dans l'établissement de formation et en milieu professionnel (Annexe 1).

Le livret de suivi de la formation n'est pas un outil de certification.

L'organisation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)

éduscol

Trois contraintes sur l'ensemble du cursus :

- 22 semaines
- des périodes d'une durée minimum de trois semaines
- maximum six périodes.

Les PFMP font partie intégrante de la formation. Elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves et de leur faire vivre en situation réelle la formation professionnelle reçue au lycée. L'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée. L'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle. L'annexe pédagogique jointe à la convention de stage, négociée en amont entre l'équipe pédagogique et le tuteur, permet de cibler précisément les activités prévues pour chacune des PFMP.

La PFMP est un temps d'apprentissage concret, véritable formation en complémentarité avec les enseignements dispensés au sein de l'établissement scolaire.

Chaque apprenant construit son projet professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique et détermine, à l'issue de la classe de première, la dominante choisie.

L'équipe pédagogique identifie en conséquence les lieux d'accueil des huit semaines de PFMP de la classe de terminale.

Dans ce cadre, il convient de limiter le temps pendant lequel tout ou partie de la classe est mobilisée dans un même lieu dispensant des enseignements théoriques.

L'implication de l'enseignement général lié à la spécialité - EGLS (152 h sur le cycle de formation)

éduscol

L'EGLS contribue à la professionnalisation par :

- Des activités visant à développer des connaissances et des compétences utiles à la pratique professionnelle
- Des activités s'appuyant sur un contexte professionnel, sur des matériaux utilisés par la profession
- Des activités liées au suivi et à l'évaluation des PFMP
- Des contenus disciplinaires qui s'ajoutent à un tronc commun.

Art 3 de l'arrêté du 10 2 2009 JO du 11.2.2009 BO 2 du 19 2 2019

Les disciplines concernées par l'EGLS, pour les spécialités comportant un enseignement de LV2, sont : Français, Mathématiques, LV et Arts Appliqués.

Le projet pédagogique construit au sein de l'établissement fixe les disciplines ciblées qui peuvent varier tout au long du parcours.

Par exemple, peuvent être travaillés :

- les aspects rédactionnels liés aux écrits professionnels.
- les sciences physiques et chimiques pour le diplôme intermédiaire
- les LV pour certains métiers (aéroport, gare, pompier pour secourir des personnes étrangères...)

Les séquences consacrées à l'EGLS font l'objet d'une co-construction entre les équipes d'enseignement des domaines généraux et professionnels.

Le croisement disciplinaire avec l'enseignement de Prévention Santé Environnement

Les équipes pédagogiques doivent veiller à croiser leurs progressions pédagogiques afin d'harmoniser leur enseignement, en particulier pour tous les thèmes relatifs aux secours à la personne.

PRÉVENTION SANTÉ ENVIRONNEMENT – BOS n° 2 du 19 février 2009		
MODULE 8 : PRÉVENTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL		
8.3 Gérer les situations d'urgence en cas d'accident		
Connaissances	Capacités	Attitudes développées
Protection et prévention	Assurer la protection du secouriste, des témoins et de la victime.	Sens de la responsabilité par rapport aux autres et de la solidarité
Examen de la victime	Examiner la victime.	Conscience de ses devoirs et de ses droits
Alerte et information	Alerter ou faire alerter.	
Gestes de secours	Pratiquer les gestes de premiers secours.	

L'enseignement d'économie-droit

Le baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité relève de la grille horaire nationale Annexe 2 (pour les spécialités comportant un enseignement de LV2).

À ce titre **le programme d'économie-droit s'applique et les candidats présentent la sous-épreuve E11.**

La sous-épreuve E11 Economie-Droit

Cette sous-épreuve respecte la réglementation qui s'applique à tous les baccalauréats professionnels concernés par cet enseignement.

Comme pour tous les diplômes, l'enseignement de l'économie-droit doit être au maximum intégré dans les activités professionnelles liées aux métiers de la sécurité.

Les contenus du référentiel du diplôme font déjà apparaître des notions de droit ; il convient donc de procéder à un croisement de ce référentiel avec le programme d'économie-droit afin d'éviter les redondances.

Quelques exemples

Référentiel du Baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité	Programme d'économie-droit
Fonction 1 La sécurité dans les espaces publics et privés	Partie 2 Le cadre juridique de l'organisation sociale 2-1 La place du droit dans l'organisation de la vie publique et des relations sociales
Les sources du droit Le code civil Le code pénal Le code de procédure pénale	Les sources du droit : les sources directes, les sources indirectes, la hiérarchie des normes
Le cadre juridique et administratif de la sécurité La déclaration des droits de l'homme et du citoyen	Les droits fondamentaux, les devoirs, les obligations
L'organisation judiciaire de la France L'identification des compétences de chaque juridiction Le déroulement de la procédure Les acteurs de la procédure et leur rôle	2-3 La mise en œuvre du droit L'organisation judiciaire
Le code du travail La convention collective des entreprises de prévention et de sécurité, la protection du travailleur isolé, le travail de nuit	3-2 Le déroulement de carrière Le contrat de travail La durée du travail

Pour donner le maximum de cohérence à la formation, il est souhaitable que l'enseignement d'économie-droit soit dispensé par l'équipe pédagogique qui intervient sur les activités professionnelles.

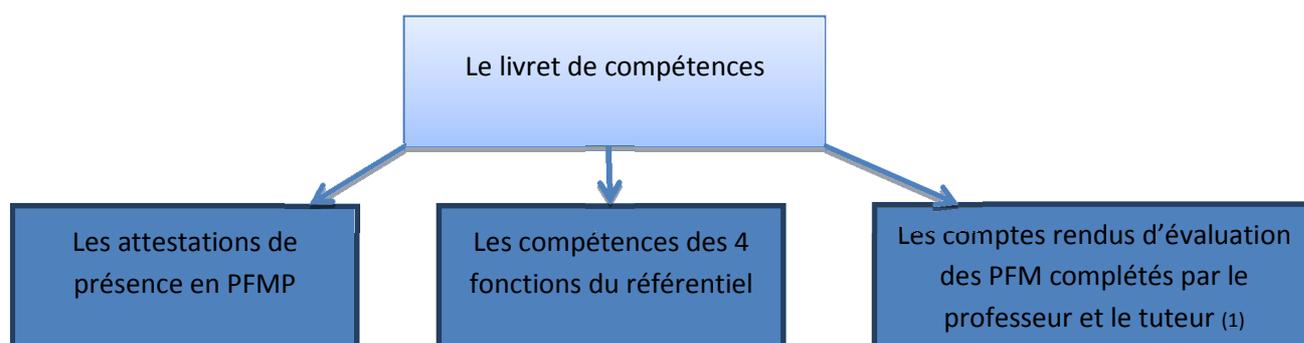
Unité 3 – Épreuve prenant en compte la formation en milieu professionnel

- **Sous-épreuve E31 : Activités en milieu professionnel**

Contrôle en cours de formation

Rappel des modalités

L'évaluation globale se fonde sur l'examen du **livret de compétences** du candidat qui comprend obligatoirement :



(1) Voir modèle fourni par la circulaire nationale d'organisation.

Extrait du référentiel Baccalauréat professionnel Métiers de la sécurité

La programmation de l'évaluation des compétences listées dans le livret s'effectue sur l'ensemble du cycle de formation ; elle est laissée à la libre appréciation des formateurs et des tuteurs.

Elle peut s'étendre sur l'année de première et l'année de terminale.

Elle dépend, pour chaque candidat, de son rythme d'acquisition des apprentissages et des opportunités rencontrées lors des différentes périodes de formation en milieu professionnel.

À l'issue de la formation, la commission d'évaluation, composée de deux enseignants (ou formateurs) ayant contribué à la formation du candidat dans les disciplines professionnelles complète la grille de notation à partir des différentes évaluations réalisées durant le parcours de formation.

Cette commission propose au jury final une note sur 20, affectée du coefficient 3.

La proposition de note ne doit pas être communiquée au candidat.

Utilisation du livret de compétences

Le livret de compétence est un outil de certification.

Il est attribué à chaque élève dès son entrée en formation. Cet outil présente l'ensemble des activités et compétences attendues, tout au long du parcours.

Lors de sa visite, l'enseignant procède, avec le tuteur, à l'évaluation de l'élève en le positionnant par rapport aux 4 niveaux prévus. Il indique, dans la colonne «réalisée lors de la PFMP n°» la période d'évaluation. Chaque positionnement ne présage en rien de la note finale.

À la fin du parcours, l'équipe pédagogique, en concertation, propose une note pour le jury final. Cette proposition de note doit prendre en compte la période durant laquelle chacune des activités a été évaluée, ainsi que le contexte dans lequel celle-ci a été réalisée.

éduscol

Rappel des dispositions relatives au Contrôle en Cours de Formation (CCF)

L'évaluation par CCF est réalisée par sondage sur les lieux où se déroule la formation (établissement et milieu professionnel), par les formateurs eux-mêmes (enseignants et/ou tuteurs ou maîtres d'apprentissage), au moment où les candidats ont atteint le niveau requis ou ont bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder une évaluation certificative.

L'approche globale de l'évaluation

L'évaluation par CCF ne consiste pas à évaluer successivement chacune des compétences et connaissances constitutives du diplôme. Elle requiert une approche globale.

Des compétences évaluées en une seule fois

Afin d'éviter la surévaluation, une compétence, même si elle est mise en œuvre dans plusieurs situations d'évaluation, n'est évaluée que dans une seule situation, sauf consignes particulières du règlement d'examen.

Une évaluation individualisée

Le CCF n'est pas une succession de plusieurs examens, identiques pour tous : les candidats en formation sont évalués dès qu'ils atteignent l'ensemble des compétences correspondant à la situation faisant l'objet du CCF.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
ÉPREUVE E31 - Activités en milieu professionnel

LIVRET DE COMPÉTENCES

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

Académie

Session d'examen

Établissement de formation

Nom et Prénom du candidat

Structure d'accueil n° 1

Période de formation

Tuteur ou maître d'apprentissage

Du

Nom, Prénom

Au

Fonction

Signature

Types d'activités réalisées

- Sécurité dans un espace public ou privé Sécurité incendie Secours à personne
 Prévention et Protection des personnes, des biens et de l'environnement

Structure d'accueil n° 2

Période de formation

Tuteur ou maître d'apprentissage

Du

Nom, Prénom

Au

Fonction

Signature

Types d'activités réalisées

- Sécurité dans un espace public ou privé Sécurité incendie Secours à personne
 Prévention et Protection des personnes, des biens et de l'environnement

Structure d'accueil n° 3

Période de formation

Tuteur ou maître d'apprentissage

Du

Nom, Prénom

Au

Fonction

Signature

Types d'activités réalisées

- Sécurité dans un espace public ou privé Sécurité incendie Secours à personne
 Prévention et Protection des personnes, des biens et de l'environnement

Structure d'accueil n° 4	Période de formation	Tuteur ou maître d'apprentissage
	Du Au	Nom, Prénom Fonction Signature
Types d'activités réalisées		
<input type="checkbox"/> Sécurité dans un espace public ou privé <input type="checkbox"/> Sécurité incendie <input type="checkbox"/> Secours à personne <input type="checkbox"/> Prévention et Protection des personnes, des biens et de l'environnement		
Structure d'accueil n° 5	Période de formation	Tuteur ou maître d'apprentissage
	Du Au	Nom, Prénom Fonction Signature
Types d'activités réalisées		
<input type="checkbox"/> Sécurité dans un espace public ou privé <input type="checkbox"/> Sécurité incendie <input type="checkbox"/> Secours à personne <input type="checkbox"/> Prévention et Protection des personnes, des biens et de l'environnement		
Structure d'accueil n° 6	Période de formation	Tuteur ou maître d'apprentissage
	Du Au	Nom, Prénom Fonction Signature
Types d'activités réalisées		
<input type="checkbox"/> Sécurité dans un espace public ou privé <input type="checkbox"/> Sécurité incendie <input type="checkbox"/> Secours à personne <input type="checkbox"/> Prévention et Protection des personnes, des biens et de l'environnement		

FONCTION 1 LA SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS							
Activités/compétences		Réalisée En PFMP n°	Critères d'évaluation	--	-	+	++
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel							
A1.1C1	Recueillir et transmettre les informations		Le recueil et la transmission des informations sont effectués de manière opportune et précise				
A1.1C2	Procéder aux contrôles, filtrages et palpations		Les contrôles, filtrages et palpations sont réalisés conformément aux techniques requises				
			La réglementation en vigueur est respectée				
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction							
A1.2C1	Qualifier et classer une infraction		L'intervention effectuée en sécurité est adaptée au contexte et à la nature de l'infraction				
A1.2C2	Identifier le rôle des différents acteurs						
A1.2C3	Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation		Les moyens sont mis en œuvre pour permettre d'identifier les acteurs et leur rôle respectif				
A1.2C4	Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention		Les gestes sont sûrs et adaptés Le comportement en intervention est adapté à la situation				
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé							
A1.3C1	Mettre en œuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation		Les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation sont respectées				
A1.3C2	Identifier les incidents ou atteintes à la tranquillité publique et donner l'alerte		L'alerte donnée est opportune, judicieuse et précise				
A1.3C3	Prévenir les services ou personnes compétents et habilités		Les comportements sont adaptés à la situation				
A1.3C4	Identifier et mettre en œuvre les actions adaptées à la sauvegarde et à la protection du site		La tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques sont assurées				
A1.4 Intervenir en sécurité routière							
A1.4C1	Identifier les infractions au Code de la route		Les infractions au Code de la route sont correctement identifiées				
A1.4C2	Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers		Le risque lié au non-respect de la sécurité routière est contenu				
A1.4C3	Assurer la protection des lieux		Le lieu de l'accident est protégé				
Commentaires							

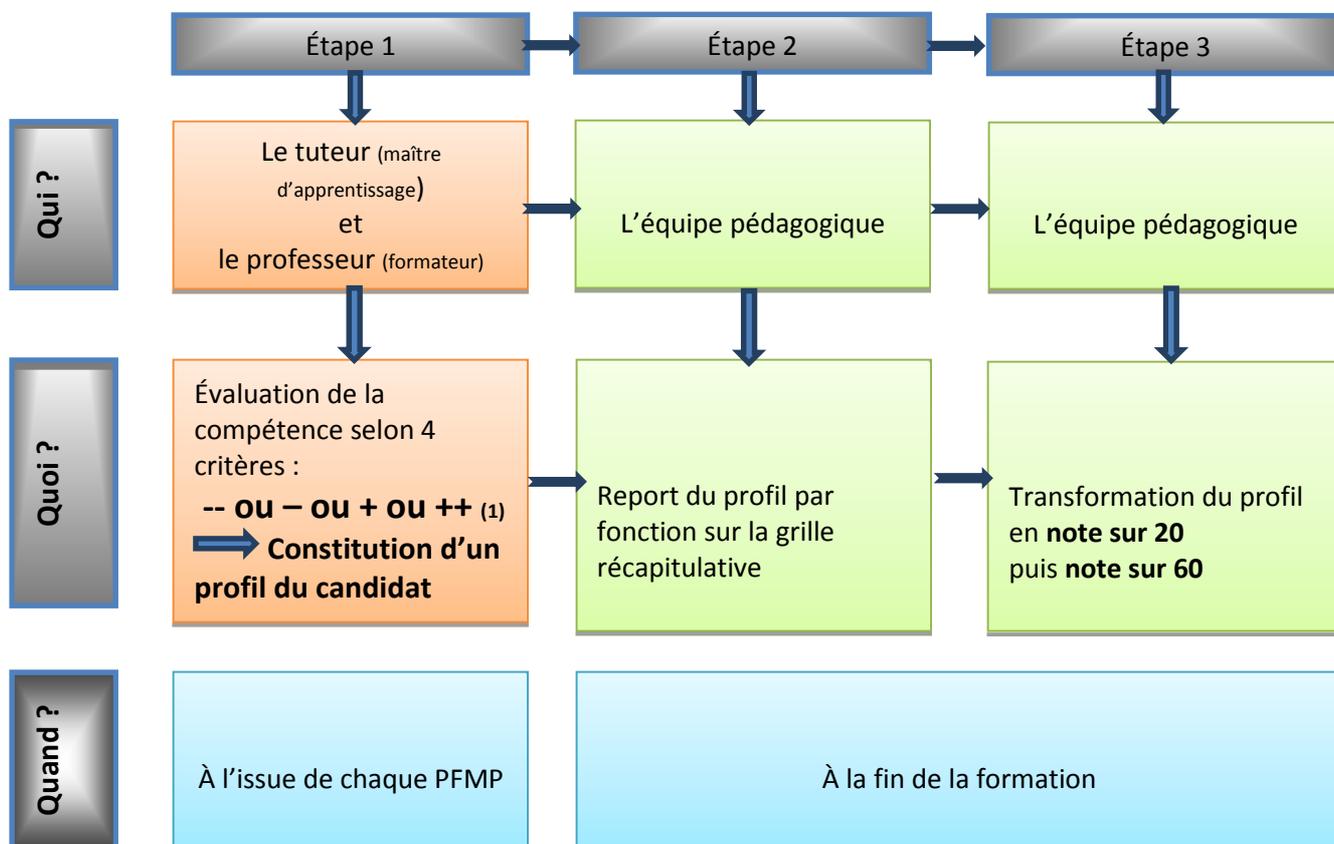
FONCTION 2 LA SÉCURITÉ INCENDIE							
Activités/compétences		Réalisée En PFMP n°	Critères d'évaluation	--	-	+	++
A2.1 Respecter et faire respecter des consignes de sécurité							
A2.1C1	Se repérer dans les lieux		Les particularités du site sont identifiées				
			Les plans d'intervention sont connus				
			Les installations techniques sont localisées				
A2.1C2	Vérifier l'application des consignes de sécurité		Les consignes de sécurité sont respectées				
A2.2 Alerter							
A2.2C1	Interpréter l'alarme		La nature de l'alarme est correctement interprétée				
A2.2C2	Effectuer ou faire effectuer la levée de doute		La levée de doute est effectuée				
A2.2C3	Alerter		L'alerte est donnée avec pertinence				
A2.2C4	Sécuriser les personnes		Les mesures de sécurité sont prises avec efficacité				
A2.2C5	Sécuriser le site						
A2.2C6	Guider les services de secours		Les services de secours sont accueillis, renseignés et orientés				
A2.3 Éteindre un feu							
A2.3C1	Intervenir sur un début d'incendie		Les moyens à engager sont identifiés conformément aux techniques professionnelles				
A2.3C2	Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site						
A2.3C3	Réaliser des sauvetages		Le contexte de l'intervention est pris en compte				
			L'intégration dans la chaîne de secours est réussie				
A2.3C4	Réaliser des mises en sécurité		Les règles relatives à sa propre sécurité sont respectées				
A2.3C5	Mettre en œuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés		Les gestes sont réalisés conformément aux techniques professionnelles				
			Les règles relatives à la sécurité individuelle et collective sont respectées				
A2.3C6	Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements		Les véhicules, les équipements et les matériels sont remis en état et sont opérationnels				
A2.4 Rédiger des écrits professionnels et communiquer oralement							
A2.4C3	Rendre compte oralement à sa hiérarchie		Les informations recueillies et transmises sont pertinentes et indispensables				
Commentaires							

FONCTION 3 LE SECOURS À PERSONNE							
Activités/compétences		Réalisée En PFMP n°	Critères d'évaluation	--	-	+	++
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe							
A3.1C1	Assurer la sécurité du sauveteur, de la victime et des tiers		La victime est prise en charge efficacement dans des délais raisonnables				
A3.1C2	Alerter les services de secours compétents						
A3.1C3	Assister et porter secours aux victimes		Les règles d'hygiène élémentaires sont respectées Les protocoles d'intervention sont appliqués Les automatismes opérationnels et professionnels sont mis en œuvre Les risques sont clairement identifiés, supprimés ou pris en compte				
A3.1C4	Garder la maîtrise de soi		Le comportement face à l'évènement est maîtrisé				
A3.1C5	Renseigner les secours organisés		Les services de secours sont accueillis, renseignés et orientés en rendant compte des actions réalisées				
A3.2 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels							
A3.2C1	Assurer la remise en conformité des matériels		Les matériels sont remis en état de fonctionnement et réapprovisionnés				
			Les déchets sont triés et évacués en respectant les règles environnementales				
A3.2.C2	Respecter les protocoles de nettoyage		Les protocoles de nettoyage du véhicule de secours sont respectés				
			Les règles d'asepsie sont respectées				
Commentaires							

FONCTION 4 LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION DES PERSONNES, DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT						
Activités/compétences	Réalisée En PFMP n°	Critères d'évaluation	--	-	+	++
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, industriels, autres)						
A4.1C1	Assurer la surveillance des lieux et des accès	Les réglementations spécifiques sont respectées				
		Les conditions d'accès, de circulation et d'utilisation d'un site sont respectées				
		Les informations sont correctement interprétées				
		L'utilisation des systèmes de sécurité incendie (SSI) et/ou de détection d'intrusion est maîtrisée				
A4.1C2	Analyser les images issues de la vidéo protection et prendre les mesures adaptées	Les outils de vidéo protection sont utilisés à bon escient et dans les règles de déontologie				
A4.1C3	Manager une équipe	Dans le cadre d'une situation professionnelle : - la transmission des connaissances est correctement effectuée, - la gestion de l'équipe est assurée, - le poste de sécurité est opérationnel				
A4.1C4	Transmettre des connaissances professionnelles à son équipe	Les règles de transmission radio sont connues et maîtrisées				
A4.1C5	Organiser le fonctionnement d'un poste de sécurité	Les rondes de surveillance sont accomplies avec rigueur				
		La levée de doute est effectuée				
A4.1C6	Rendre compte	Les situations génératrices de risque font l'objet d'une communication auprès de la hiérarchie				
		Les informations sont correctement restituées				
A4.2 Protéger l'intégrité physique des personnes						
A4.2C1	Prendre les mesures pour protéger son intégrité physique et celle des autres	Les mesures prises pour protéger son intégrité et celle des autres sont adaptées				
		Les actes délictueux ou de malveillance sont identifiés				
		Le champ d'intervention est circonscrit				
		L'intervention est opportune et efficace				
A4.2C2	Gérer son comportement en situation de tension	Le comportement est adapté aux situations rencontrées				
A4.3 Contacter et identifier :						
- les atteintes aux biens et/ou à l'environnement						
- les situations à risques						
A4.3C1	Alerter les services compétents	Les autorités compétentes sont informées de manière précise				
A4.3C2	Appliquer les protocoles adaptés à la situation	Les plans de prévention sont connus				
		Les actions conduites sont conformes aux différents protocoles				
A4.3C3	Mettre en œuvre les mesures conservatoires	Les traces et les indices sont préservés				
Commentaires						

La mise en œuvre de l'évaluation

L'évaluation se déroule en trois étapes :



(1) la croix attribuée doit tenir compte à la fois de la période de réalisation des périodes de formation en milieu professionnel, du contexte de réalisation et des critères d'évaluation listés dans le référentiel.

Un exemple d'évaluation

FONCTION 1 LA SÉCURITÉ DAI					IVÉS			
Activités/compétences		Réalisée En PFMP n°	Critères d'évaluation		--	-	+	++
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel								
A1.1C1	Recueillir et transmettre les informations	3	Le recueil et la transmission des informations sont effectués de manière opportune et précise					
A1.1C2	Procéder aux contrôles, filtrages et palpations	4	Les contrôles, filtrages et palpations sont réalisés conformément aux techniques requises					
			La réglementation en vigueur est respectée					
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction								
A1.2C1	Qualifier et classer une infraction	5	L'intervention effectuée en sécurité est adaptée au contexte et à la nature de l'infraction					
A1.2C2	Identifier le rôle des différents acteurs	5						
A1.2C3	Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation	6	Les moyens sont mis en œuvre pour permettre d'identifier les acteurs et leur rôle respectif					X
A1.2C4	Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention	6	Les gestes sont sûrs et adaptés Le comportement en intervention est adapté à la situation					X

Il est important d'identifier la PFMP

Remarque :
La compétence A1.1C1 a été mise en œuvre au cours de la 2^e

FONCTION 2 LA SÉCURITÉ INCENDIE								
Activités/compétences		Réalisée	Critères d'évaluation		--	-	+	++
A2.1 Respecter et faire respecter des consignes de sécurité								
A2.1C1	Se repérer dans les lieux	3	Les particularités du site sont identifiées					
			Les plans d'intervention sont connus					
			Les installations techniques sont localisées					
A2.1C2	Vérifier l'application des consignes de sécurité	3	Les consignes de sécurité sont respectées					X
A2.2 Alerter								
A2.2C1	Interpréter l'alarme	4	La nature de l'alarme est correctement interprétée					X
A2.2C2	Effectuer ou faire effectuer la levée de doute	4	La levée de doute est effectuée					X
A2.2C3	Alerter	5	L'alerte est donnée avec pertinence					X
A2.2C4	Sécuriser les personnes	6	Les mesures de sécurité sont prises avec efficacité					
A2.2C5	Sécuriser le site	6						
A2.2C6	Guider les services de secours	6	Les services de secours sont accueillis, renseignés et orientés					X

FONCTION 3 LA SECOURS À PERSONNE								
Activités/compétences		Réalisée	Critères d'évaluation		--	-	+	++
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe								
A3.1C1	Assurer la sécurité du sauveteur, de la victime et des tiers	4	La victime est prise en charge efficacement dans des délais raisonnables					X
A3.1C2	Alerter les services de secours compétents	4	Les règles d'hygiène élémentaires sont respectées					X
A3.1C3	Assister et porter secours aux victimes	4	Les protocoles d'intervention sont appliqués Les automatismes opérationnels et professionnels sont mis en œuvre Les risques sont clairement identifiés, supprimés ou pris en compte					X

Pour l'activité A1.1 on peut retenir le critère +. Pour l'activité A1.2, on peut retenir le critère +.

RÉCAPITULATIF DES ÉVALUATIONS PAR FONCTION ET TÂCHE				
	--	-	+	++
FONCTION 1 LA SÉCURITÉ DANS LES ESPACES PUBLICS ET PRIVÉS				
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère public				X
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction				X
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité et de la sécurité des lieux				X
A1.4 Intervenir en sécurité routière				X
FONCTION 2 LA SÉCURITÉ INCENDIE				
A2.1 Respecter et faire respecter des consignes de sécurité				X
A2.2 Alerter				X
A2.3 Éteindre un feu				X
A2.4 Rédiger des écrits professionnels et communiquer oralement				X
FONCTION 3 LA SECOURS À PERSONNE				
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes				X
A3.2 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels				X
FONCTION 4 LA PRÉVENTION & LA PROTECTION DES PERSONNES				
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IOR, ...)				X
A4.2 Protéger l'intégrité physique des personnes				X
A4.3 Constaté et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement, les situations à risques				X
...				
			NOTE	/20
			NOTE	/60

Pour l'activité A2.1 le critère + peut être retenu compte tenu de la PFMP.

Pour l'activité A2.2 on peut retenir le critère + pour tenir compte de la PFMP et de la diversité des critères attribués aux

Le critère + ou ++ peut être retenu compte tenu de l'investissement du candidat

Le critère intermédiaire + peut être retenu

Le profil du candidat se situe sur les 4 fonctions entre + et ++ sauf pour l'activité A4.1 (6 +, 5 ++, 1 -) Ce qui peut conduire à l'attribution d'une note située entre 14 et 16 en tenant compte notamment de l'investissement du candidat

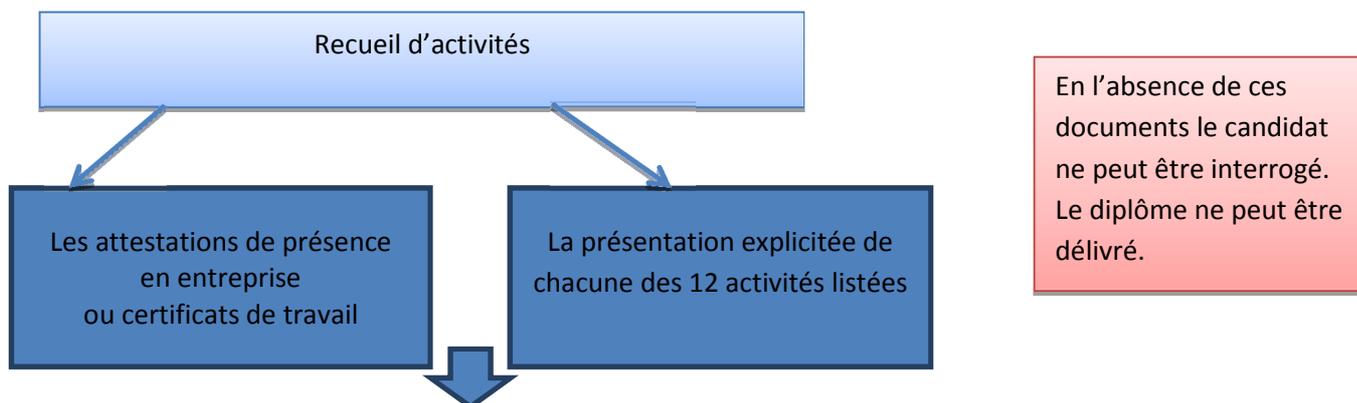
Sous-épreuve E 31 - Activités en milieu professionnel

Contrôle ponctuel

Rappel des modalités

Le contrôle ponctuel comporte une évaluation conduite à partir du **recueil d'activités** complété par le candidat.

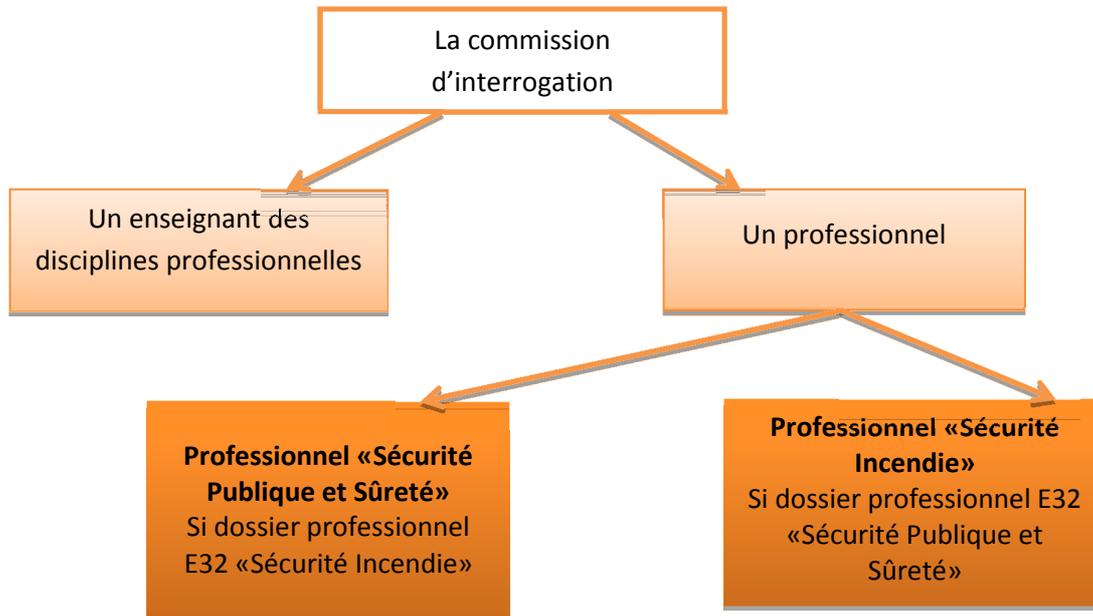
En l'absence de ces documents, le candidat ne peut être admis à subir l'épreuve et le diplôme ne peut être délivré.



A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel A1.1C1 Recueillir et transmettre les informations A1.1C2 Procéder aux contrôles, filtrages et palpations
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction A1.2C3 Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation A1.2C4 Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé A1.3C1 Mettre en œuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation A1.3C2 Identifier les incidents ou atteintes à la tranquillité publique et donner l'alerte
A1.4 Intervenir en sécurité routière A1.4C2 Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers A1.4C3 Assurer la protection des lieux
A2.1 Respecter ou faire respecter des consignes de sécurité A2.1C1 Se repérer sur les lieux A2.1C2 Vérifier l'application des consignes de sécurité
A2.2 Alerter A2.2C1 Interpréter l'alarme A2.2C2 Effectuer ou faire effectuer la levée de doute A2.2C3 Alerter
A2.3 Éteindre un feu A2.3C1 Intervenir sur un début d'incendie A2.3C5 Mettre en œuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés A2.3C6 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes
A3.2 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels A3.2C1 Assurer la remise en conformité des matériels A3.2C2 Respecter les protocoles de nettoyage
A4.2 Protéger l'intégrité physique des personnes A4.2C1 Prendre les mesures pour protéger son intégrité physique et celle des autres A4.2C2 Gérer son comportement en situation de tension
A4.3 Constater et identifier les atteintes aux biens et/ou à l'environnement, les situations à risque A4.3C2 Appliquer les protocoles adaptés à la situation A4.3C3 Mettre en œuvre les mesures conservatoires

Le modèle du recueil d'activités et les modalités de son utilisation sont précisés dans la circulaire nationale d'organisation.

La composition de la commission d'interrogation



Durée de l'entretien : 30 minutes
Interrogation sur les différentes fiches et particulièrement sur celles qui ne relèvent pas de la dominante choisie

Guide pour la réalisation du recueil d'activités

Description du contexte du déroulement de l'activité et de l'action engagée (Le candidat présente les éléments essentiels permettant de <i>caractériser le contexte de son action et le déroulement de cette action</i>)	Analyse de son action (Le candidat analyse sa propre action, les conséquences, les difficultés, les marges de progression)
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel	
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction	
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé	
A1.4 Intervenir en sécurité routière	
A2.1 Respecter ou faire respecter des consignes de sécurité	
A2.2 Alerter	
A2.3 Éteindre un feu	
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	
A3.2 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels	
A4.2 Protéger l'intégrité physique des personnes	
A4.3 Constater et identifier : <ul style="list-style-type: none"> - les atteintes aux biens et/ou à l'environnement - les situations à risque 	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
ÉPREUVE E31 - Activités en milieu professionnel

CONTRÔLE PONCTUEL

Dominante choisie

Sécurité Publique et Sûreté

Sécurité Incendie

Académie

Session d'examen

Établissement de formation

Nom et Prénom du candidat

Activités	Activités retenues pour l'interrogation	Dominante choisie				Observations
		--	-	+	++	
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel						
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction						
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé						
A1.4 Intervenir en sécurité routière						
A2.1 Respecter ou faire respecter des consignes de sécurité						
A2.2 Alerter						
A2.3 Éteindre un feu						
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe						
A3.2 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels						
A4.2 Protéger l'intégrité physique des personnes						
A4.3 Constater et identifier : - les atteintes aux biens et/ou à l'environnement - les situations à risque						

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
ÉPREUVE E31 - Activités en milieu professionnel

CONTRÔLE PONCTUEL

Dominante choisie

Sécurité Publique et Sûreté

Sécurité Incendie

Académie

Session d'examen

Établissement de formation

Nom et Prénom du candidat

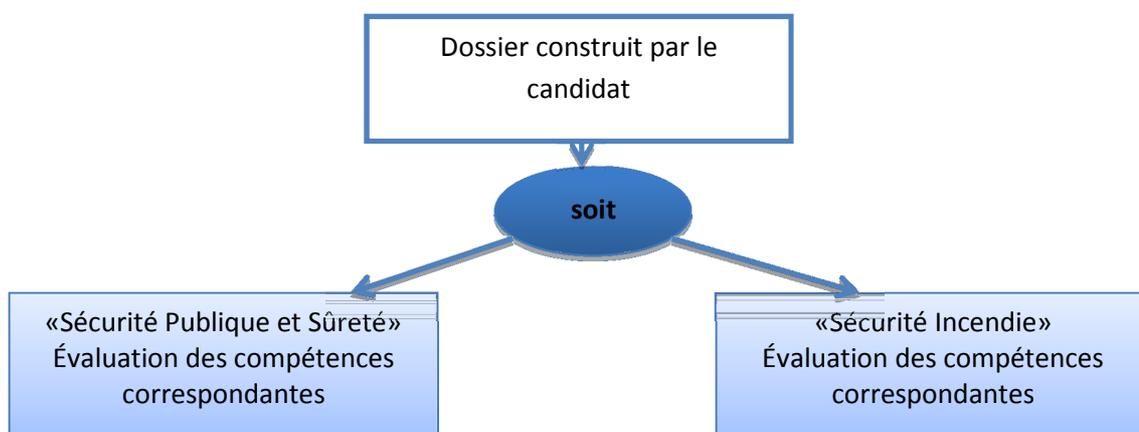
CRITÈRES	ENTRETIEN			
	--	-	+	++
Pertinence des éléments présentés par le candidat pour attester de sa maîtrise des compétences				
Rigueur et précision dans la description des activités				
Utilisation d'un vocabulaire professionnel approprié				
Aptitude à justifier				
Pertinence des réponses				
Aptitude à argumenter et à justifier				
Clarté de l'expression orale				
Note sur	/20			
Note sur	/60			

Observations sur l'entretien

Signature des membres de la commission d'évaluation

Sous-épreuve E32 : Activités professionnelles dans la dominante

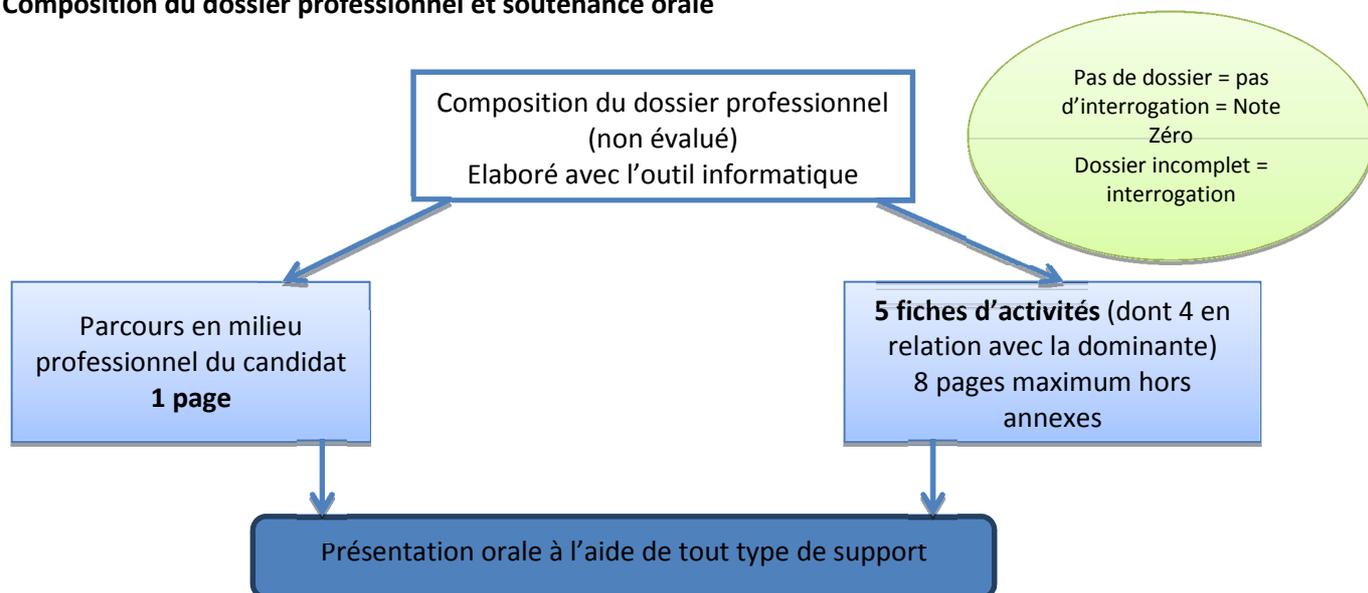
Contrôle en cours de formation



Dominante «Sécurité Publique et Sûreté»			
Fonctions	Activités	Compétences	Composition du dossier
La sécurité dans les espaces publics et privés	A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel	A1.1C2 Procéder aux contrôles, filtrages et palpations	4 fiches couvrant au minimum 3 activités
	A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction	A1.2C3 Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation	
		A1.2C4 Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention	
	A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé	A1.3C1 Mettre en œuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation	
A1.4 Intervenir en sécurité routière	A1.4C2 Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers	A1.4C3 Assurer la protection des lieux	
Le secours à personne	A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes	1 fiche couvrant une des 2 activités
La prévention La protection des personnes, des biens et de l'environnement	A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	A4.1C1 Assurer la surveillance des lieux et des accès	

Dominante «Sécurité Incendie»			
Fonctions	Activités	Compétences	Composition du dossier
La sécurité incendie	A2.2 Alerter	A2.2C1 Interpréter l'alarme	4 fiches couvrant les 2 activités
		A2.2C2 Effectuer ou faire effectuer la levée de doute	
		A2.2C3 Alerter	
		A2.2C4 Sécuriser les personnes	
		A2.2C5 Sécuriser le site	
		A2.2C6 Guider les services de secours	
	A2.3 Éteindre un feu	A2.3C1 Intervenir sur un début d'incendie	
		A2.3C2 Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site	
A2.3C5 Mettre en œuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés			
A2.3C6 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements			
Le secours à personne	A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes	1 fiche couvrant une des 2 activités
La prévention La protection des personnes, des biens et de l'environnement	A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	A4.1C1 Assurer la surveillance des lieux et des accès	

Composition du dossier professionnel et soutenance orale

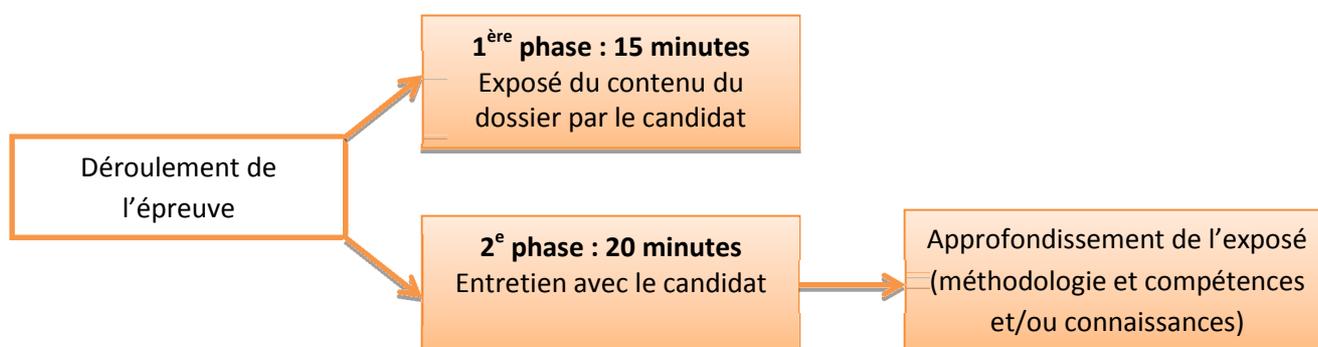
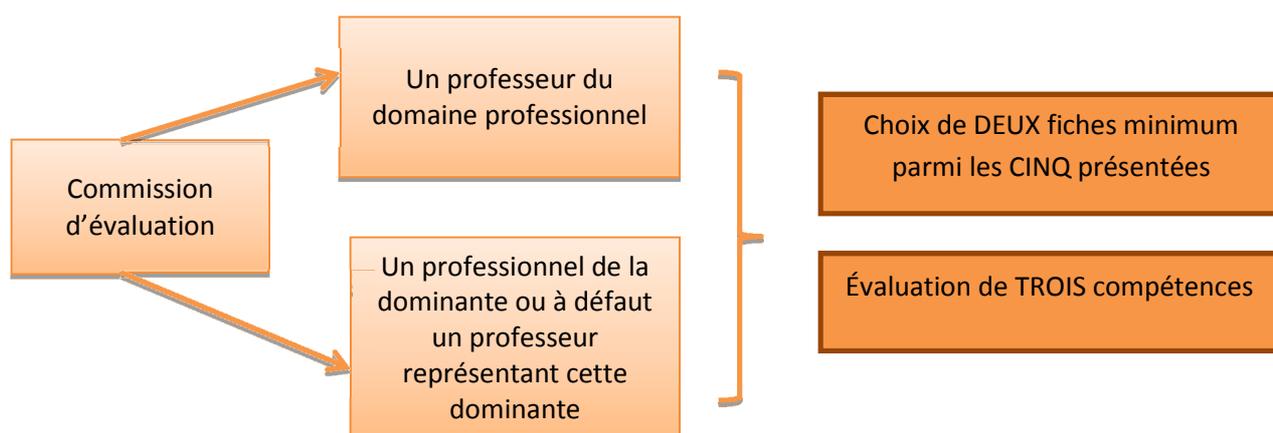


Critères d'évaluation

- Pertinence des éléments présentés par le candidat pour attester de sa maîtrise des compétences.
- Utilisation d'un vocabulaire professionnel approprié.
- Précision de l'information.
- Pertinence des réponses.
- Aptitude à argumenter et à rendre compte.
- Clarté de l'expression orale.

Composition de la commission d'évaluation et déroulement de l'épreuve

Évaluation en classe de terminale



Utilisation de la grille d'évaluation :

Le candidat doit respecter le nombre et la spécificité des fiches d'activités, conformément aux exigences du référentiel.

Avant l'interrogation, le jury doit identifier précisément sur la grille les différentes fiches en cochant les activités correspondantes. Si deux fiches couvrent la même activité, cocher les deux cases prévues.

En cas de non-respect des consignes prévues dans le référentiel dans la constitution du dossier, le jury annotera tous les éléments nécessaires dans la rubrique « Observations de la commission d'évaluation sur la composition du dossier » et en tiendra compte dans sa notation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

GRILLE D'ÉVALUATION
Dominante «Sécurité Publique et Sûreté»

Académie	Session d'examen
Établissement de formation	Nom et Prénom du candidat
Identification des fiches composant le dossier	Observations de la commission d'évaluation sur la composition du dossier
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Intervenir lors d'une situation d'infraction <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Intervenir en sécurité routière	
<input type="checkbox"/> Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe <input type="checkbox"/> Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	

FICHES SÉLECTIONNÉES POUR L'ENTRETIEN

Fiches	Thème
Fiche n°	
Fiche n°	
Observations	

CRITÈRES	EXPOSÉ				ENTRETIEN			
	--	-	+	++	--	-	+	++
Pertinence des éléments présentés par le candidat pour attester de sa maîtrise des compétences								
Utilisation d'un vocabulaire professionnel approprié								
Précision de l'information								
Pertinence des réponses								
Aptitude à argumenter et à rendre compte								
Clarté de l'expression orale								
NOTE	/100							
NOTE	/20							
Observations sur l'entretien								
Signature des membres de la commission d'évaluation								

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION

GRILLE D'ÉVALUATION
Dominante «Sécurité Incendie»

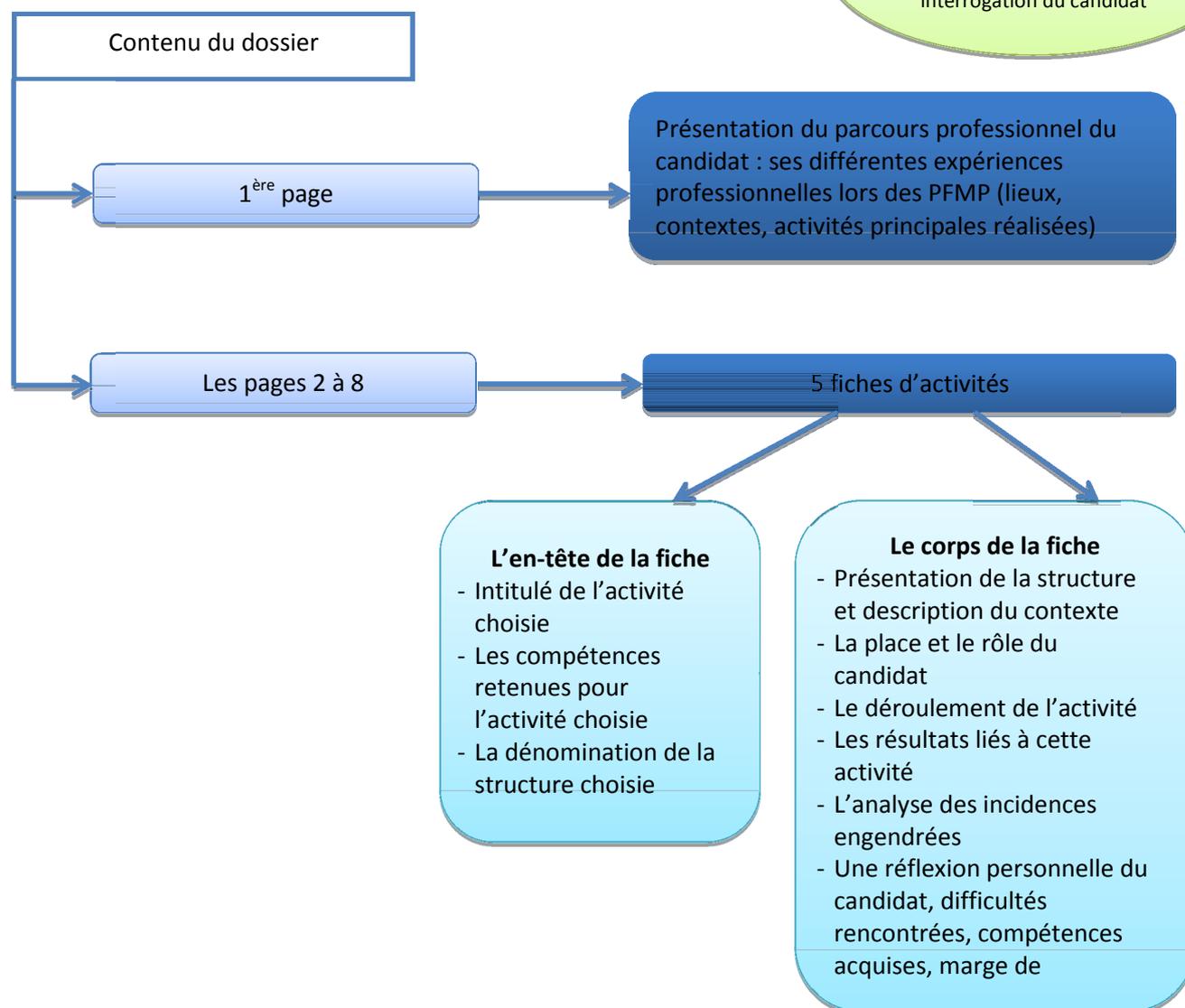
Académie	Session d'examen
Établissement de formation	Nom et Prénom du candidat
Identification des fiches Composant le dossier	Observations de la commission d'évaluation sur la composition du dossier
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Respecter et faire respecter des consignes de sécurité <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Alerter <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Éteindre un feu	
<input type="checkbox"/> Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe <input type="checkbox"/> Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	

FICHES SÉLECTIONNÉES POUR L'ENTRETIEN

Fiches	Thème
Fiche n°	
Fiche n°	
Observations	

CRITÈRES	EXPOSÉ				ENTRETIEN			
	--	-	+	++	--	-	+	++
Pertinence des éléments présentés par le candidat pour attester de sa maîtrise des compétences								
Utilisation d'un vocabulaire professionnel approprié								
Précision de l'information								
Pertinence des réponses								
Aptitude à argumenter et à rendre compte								
Clarté de l'expression orale								
NOTE	/100							
NOTE	/20							
Observations sur l'entretien								
Signature des membres de la commission d'évaluation								

Guide de rédaction du dossier et des fiches d'activités



Utilisation de la grille d'évaluation :

Le candidat doit respecter le nombre et la spécificité des fiches d'activités, conformément aux exigences du référentiel.

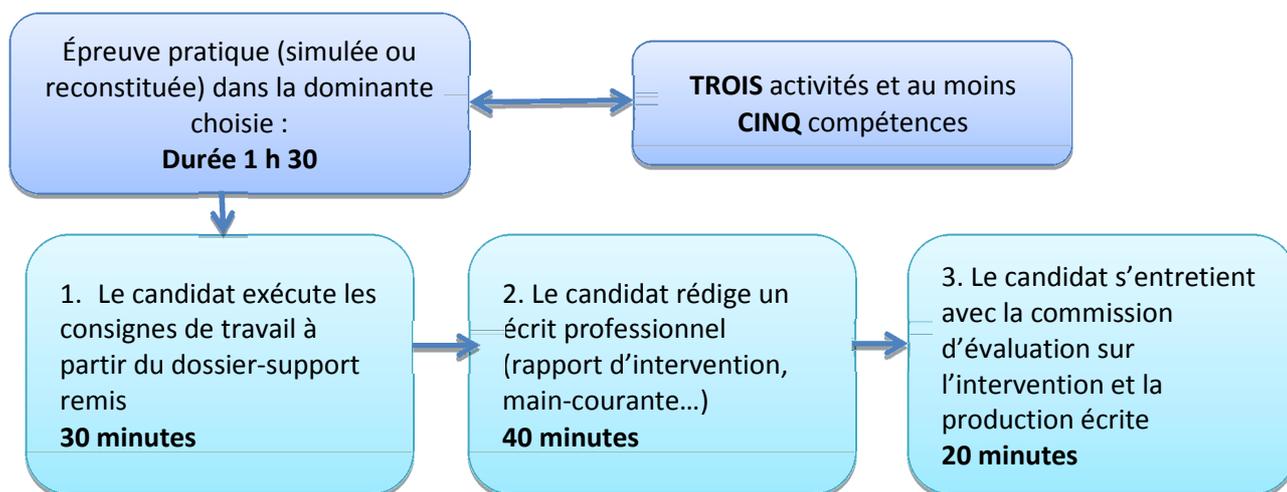
Avant l'interrogation, le jury doit identifier précisément sur la grille les différentes fiches en cochant les activités correspondantes. Si deux fiches couvrent la même activité, cocher les deux cases prévues.

En cas de non-respect des consignes prévues dans le référentiel dans la constitution du dossier, le jury annotera tous les éléments nécessaires dans la rubrique «Observations de la commission d'évaluation sur la composition du dossier» et en tiendra compte dans sa notation.

- **Sous-épreuve E32 Activités professionnelles dans la dominante
Épreuve ponctuelle**

Cette épreuve, sous la forme d'une situation simulée ou reconstituée, consiste à vérifier les compétences et les connaissances du candidat dans la dominante choisie «Sécurité Publique et Sûreté» ou «Sécurité Incendie».

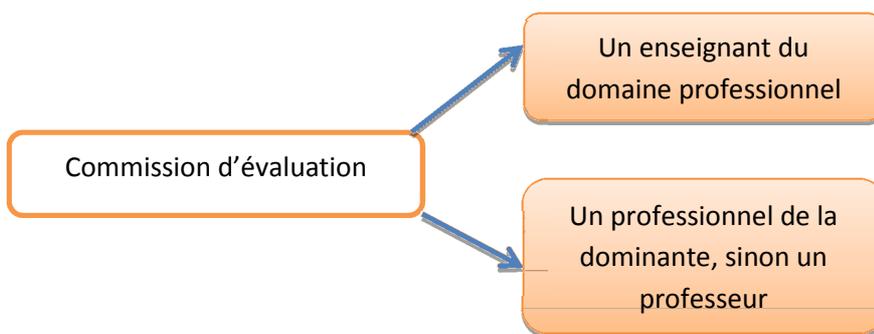
Déroulement de l'épreuve



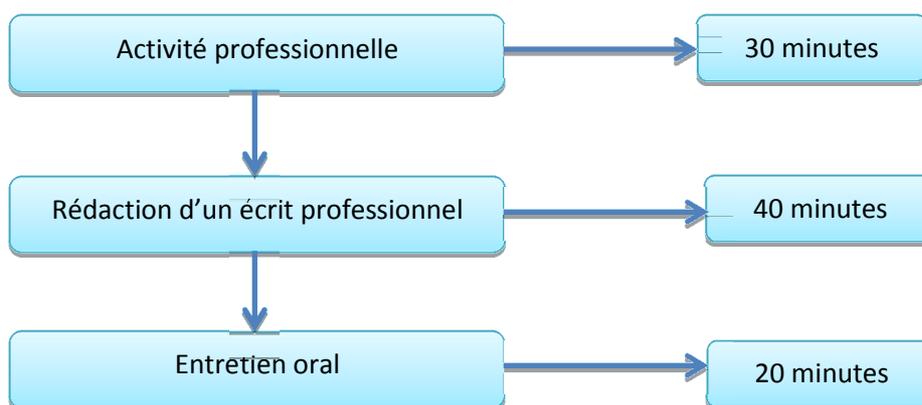
Dominante «Sécurité Publique et Sûreté»	
Activités	Compétences
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel	A1.1C2 Procéder aux contrôles, filtrages et palpations
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction	A1.2C3 Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation
	A1.2C4 Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé	A1.3C1 Mettre en œuvre les techniques individuelles et /ou collectives d'évacuation
A1.4 Intervenir en sécurité routière	A1.4C2 Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers
	A1.4C3 Assurer la protection des lieux
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	A4.1C1 Assurer la surveillance des lieux et des accès

Dominante «Sécurité Incendie»	
A2.2 Alerter	A2.2C1 Interpréter l'alarme
	A2.2C2 Effectuer ou faire effectuer la levée de doute
	A2.2C3 Alerter
	A2.2C4 Sécuriser les personnes
	A2.2C5 Sécuriser le site
	A2.2C6 Guider les services de secours
A2.3 Éteindre un feu	A2.3C1 Intervenir sur un début d'incendie
	A2.3C2 Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site
	A2.3C5 Mettre en œuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés
	A2.3C6 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	A4.1C1 Assurer la surveillance des lieux et des accès

Composition de la commission d'évaluation



Organisation de l'épreuve

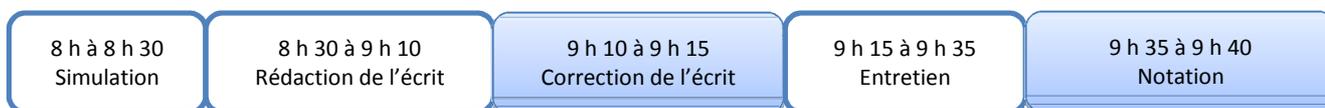


REMARQUE «Le candidat doit être interrogé par le même jury sur la totalité de l'épreuve afin de pouvoir établir un lien entre les trois parties».

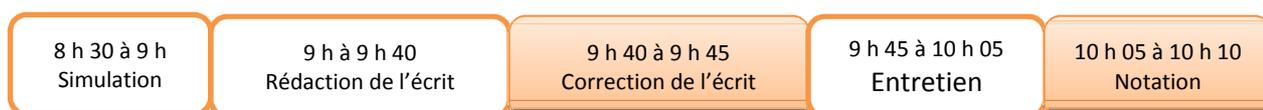
Proposition de déroulement des épreuves sur une demi-journée, par jury

Jury 1

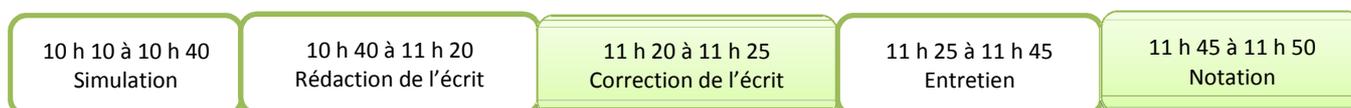
Candidat A



Candidat B



Candidat C



Exemple de scénario pour la dominante « sécurité incendie »

Activités	Compétences
Alerter	Effectuer la levée de doute
	Alerter
	Sécuriser les personnes
Éteindre un feu	Intervenir
	Mettre en œuvre les gestes techniques
Assurer la surveillance des lieux	

Thème : Feu de poubelles

Document 1 : Matériel mis à disposition du candidat

- Une fiche avec le contexte de la situation (statut professionnel du candidat
Mission : surveillance de la résidence ; tous les autres éléments de la situation seront découverts au fur et à mesure du déroulement de la situation.
- Un plan de masse de la résidence
- Un plan indiquant les emplacements des extincteurs et du RIA.
- Une radio.
- Un panneau d'affichage avec les numéros des secours.
- Une liste des consignes de sécurité internes à la résidence.

Document 2 : Consignes pour le jury

- Trame du scénario

Le gardien appelle par radio pour signaler un départ de feu dans le local «poubelles».

- Actions attendues de la part du candidat

Le candidat doit :

- repérer sur le plan où est le local «poubelles» où se trouvent les moyens d'extinction,
- alerter,
- mettre en sécurité les personnes qui se trouvent à proximité,
- intervenir,
- surveiller les lieux.

Points de vigilance à observer : selon le déroulement de l'activité prévue.

Personnes à mobiliser :

- le gardien de la résidence (un des membres du jury) ;
- des résidents qui stationnent à proximité du local «poubelles» (figurants).

Exemple de scénario pour la dominante «Sécurité Publique et Sûreté»

Activités	Compétences
Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel	Procéder aux contrôles, filtrages
Intervenir lors d'une situation d'infraction	Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation
	Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention
Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé	Mettre en œuvre les techniques individuelles et/ou collectives d'évacuation
Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	Assister et porter secours aux victimes

Thème : Participation à un dispositif de sécurisation d'une manifestation sportive

Document 1 : Matériels mis à disposition du candidat

- Une radio,
- une fiche avec le contexte de la situation (statut professionnel du candidat – Mission : entrée de stade à surveiller. Tous les autres éléments de la situation seront découverts au fur et à mesure du déroulement de la situation),
- le numéro du responsable sécurité,
- les numéros des services d'urgence,
- le code radio du PC sécurité.

Document 2 : Consignes pour le jury

- Trame du scénario,
- actions attendues de la part du candidat,
- Le candidat est à l'entrée du stade, il procède au contrôle des spectateurs qui entrent et de leur sac.
- Quand tous les spectateurs sont entrés, une personne vient signaler une bagarre à proximité.
- À l'arrivée du candidat près de la bagarre, un des deux individus est recroquevillé à terre (il saigne abondamment du nez), le deuxième le frappe violemment.
- Le candidat appelle des renforts, sépare les deux individus,
- Le renfort (membre du jury) arrive et prend en charge celui qui frappe ; le candidat porte assistance à celui qui est blessé.
- Un badaud prend des photos avec un téléphone portable (le candidat doit faire cesser cette prise de photos)

Points de vigilance à observer : selon le déroulement de l'activité prévue.

Personnes à mobiliser :

- Des personnes qui entrent dans le stade, avec des sacs, sacoches, (figurants).
- Une personne qui vient signaler la bagarre à proximité (figurant).
- Deux personnes qui se battent (figurant).
- Un collègue du service de sécurité qui arrive en renfort (membre du jury).
- Une personne (badaud) qui prend des photos de la bagarre (figurant).

Consignes à donner au candidat pour la rédaction de l'écrit, quelle que soit la dominante choisie et le scénario mis en œuvre :

«Vous devez rendre compte par écrit à votre hiérarchie en respectant la procédure requise par votre statut».

Grille d'évaluation de l'épreuve E32 Ponctuelle

Recto

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante CONTRÔLE PONCTUEL GRILLE D'ÉVALUATION Dominante «Sécurité Publique et Sûreté» Première partie : Simulation professionnelle						
Académie		Session d'examen				
Établissement de formation		Nom et Prénom du candidat				
Dominante «Sécurité Publique et Sûreté»		--	-	+	++	Observations
Activités	Compétences					
A1.1 Contribuer à la sécurisation d'une manifestation à caractère sportif, social, festif, culturel	A1.1C2 Procéder aux contrôles, filtrages et palpations					
A1.2 Intervenir lors d'une situation d'infraction	A1.2C3 Mettre en œuvre les procédures requises en fonction de la nature de la situation					
	A1.2C4 Mettre en œuvre les gestes techniques professionnels d'intervention					
A1.3 Participer au maintien du bon ordre, de la salubrité, de la tranquillité sur la voie publique ou dans un espace privé	A1.3C1 Mettre en œuvre les techniques individuelles et /ou collectives d'évacuation					
A1.4 Intervenir en sécurité routière	A1.4C2 Appliquer les techniques permettant de gérer la circulation ou les barrages routiers					
	A1.4C3 Assurer la protection des lieux					
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes					
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	A4.1C1 Assurer la surveillance des lieux et des accès					
NOTE					/40	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ					
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante					
CONTRÔLE PONCTUEL					
GRILLE D'ÉVALUATION					
Dominante «Sécurité Publique et Sûreté»					
Deuxième partie : Évaluation de l'écrit professionnel					
Critères	--	-	+	++	Observations
Vocabulaire professionnel					
Chronologie des faits et clarté du récit					
Adéquation entre la simulation et l'écrit professionnel					
Respect des consignes de rédaction et conformité réglementaire					
Syntaxe et orthographe					
NOTE					/30

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ					
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante					
CONTRÔLE PONCTUEL					
GRILLE D'ÉVALUATION					
Dominante «Sécurité Publique et Sûreté»					
Troisième partie : Évaluation de l'entretien					
Critères	--	-	+	++	Observations
Utilisation d'un vocabulaire professionnel approprié et précis					
Pertinence des réponses					
Aptitude à argumenter et à rendre compte					
Clarté de l'expression orale, dans un langage correct					
Comportement professionnel					
NOTE					/ 30

Récapitulatif			
Simulation d'une situation professionnelle		/40	
Rédaction d'un écrit professionnel		/30	
Entretien		/30	
TOTAL			/100
Note			/20

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante

CONTRÔLE PONCTUEL

GRILLE D'ÉVALUATION

Dominante «Sécurité Incendie»

Première partie : Simulation professionnelle

Académie		Session d'examen				
Établissement de formation		Nom et Prénom du candidat				
Dominante « Sécurité Incendie »		--	-	+	++	Observations
Activités	Compétences					
A2.2 Alerter	A2.2C1 Interpréter l'alarme					
	A2.2C2 Effectuer ou faire effectuer la levée de doute					
	A2.2C3 Alerter					
	A2.2C4 Sécuriser les personnes					
	A2.2C5 Sécuriser le site					
	A2.2C6 Guider les services de secours					
A2.3 Éteindre un feu	A2.3C1 Intervenir sur un début d'incendie					
	A2.3C2 Utiliser les moyens d'extinction adaptés du site					
	A2.3C5 Mettre en œuvre les gestes techniques avec les équipements et matériels appropriés					
	A2.3C6 Maintenir la capacité opérationnelle des matériels et équipements					
A3.1 Assurer les missions de secours et d'assistance aux victimes, seul ou en équipe	A3.1C3 Assister et porter secours aux victimes					
A4.1 Assurer la surveillance des lieux et des accès dans des sites (ERP, IGH, ITGH, industriels, autres)	A4.1C1 Assurer la surveillance des lieux et des accès					
NOTE						/40

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ					
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante					
CONTRÔLE PONCTUEL					
GRILLE D'ÉVALUATION					
Dominante «Sécurité Incendie»					
Deuxième partie : Évaluation de l'écrit professionnel					
Critères	--	-	+	++	Observations
Vocabulaire professionnel					
Chronologie des faits et clarté du récit					
Adéquation entre la simulation et l'écrit professionnel					
Respect des consignes de rédaction et conformité réglementaire					
Syntaxe et orthographe					
NOTE					/30

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ					
ÉPREUVE E32 - Activités professionnelles dans la dominante					
CONTRÔLE PONCTUEL					
GRILLE D'ÉVALUATION					
Dominante «Sécurité Incendie»					
Troisième partie : Évaluation de l'entretien					
Critères	--	-	+	++	Observations
Utilisation d'un vocabulaire professionnel approprié et précis					
Pertinence des réponses					
Aptitude à argumenter et à rendre compte					
Clarté de l'expression orale, dans un langage correct					
Comportement professionnel					
NOTE					/ 30

Récapitulatif			
Simulation d'une situation professionnelle		/40	
Rédaction d'un écrit professionnel		/30	
Entretien		/30	
TOTAL			/100
Note			/20

Les équipements

À titre d'exemple, l'organisation d'un plateau technique est présenté ci-dessous. Toutefois, **chaque établissement doit prendre en compte son propre contexte** pour mettre en œuvre le plateau technique le plus approprié.

Remarques :

- Si l'établissement comporte d'autres ateliers professionnels, il n'est pas nécessaire de prévoir le local atelier spécifique. Superficie de travail à prévoir : 600 m².
- Si l'établissement ne comporte pas d'autres sections industrielles, il faudra prévoir un local atelier spécifique d'une superficie de 150 m², ce qui porte l'ensemble du plateau technique à 750 m².
- Il est fondamental que les salles banalisées et les salles professionnelles soit contiguës, sur le même niveau et de plain-pied pour faciliter les activités extérieures (activités incendie avec le bac à feu pédagogique + simulations d'activités de surveillance/malveillance autour des différents bâtiments de l'établissement).

Local atelier spécifique pour simulations d'activités professionnelles 150 m ²		Périmètre extérieur pour bac à feu pédagogique 50 m ²
Salle 1 comprenant le PC Sécurité + le SSI 100 m²		Salle 3 avec véhicule pour interpellation et secours à personne 100 m²
Salle 2 comprenant un poste d'accueil/filtrage + portique + standard 100 m²		Salle 4 banalisée 50 m²
Vestiaire garçons avec douches 25 m²	Vestiaire filles avec douches 25 m²	Salle 5 banalisée 50 m²
		Salle 6 banalisée 50 m²
Local technique Stockage matériel		Espace de travail pour les professeurs